

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Audiologie 2 (2OR2008)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en logopédie (*)	Séminaire: 1 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal M A - pathologie du langage (*)	Séminaire: 1 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Angelica Perez Fornos, Marielle Deriaz, et autres intervenants des HUG

Contenu

Pathologies liées à l'oreille externe, moyenne et interne. Principes de l'évaluation logopédique de l'enfant avec atteinte auditive. Principes de réhabilitation des pertes auditives.

Forme de l'évaluation

Evaluation interne notée sous forme de test écrit QCM.

L'évaluation interne aura lieu le 19 janvier 2024 de 9h00 à 10h00.

Note commune avec le cours Logopédie et surdité.

La non-présence à l'évaluation interne, sans motif valable, entraînera automatiquement un échec à ce travail.

Modalités de rattrapage

Le rattrapage éventuel est prévu le 24 avril 2024 de 8h30 à 9h30.

Documentation

Documents mis à disposition dans Moodle

Pré-requis

Cours d'audiologie 1

Forme de l'enseignement

Cours théoriques, vignettes cliniques

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Découvrir les principes d'évaluation et de réhabilitation de la surdité.
- Sensibiliser les étudiant(e)s à la prise en charge de l'enfant sans trouble logopédique mais avec absence ou retard de langage.
- Décrire le bilan auditif, l'analyse des résultats et les pistes de réhabilitation.
- Identifier les troubles du langage et de la communication.
- Associer les connaissances acquises dans le cadre du BA (modèles de fonctionnement, étapes de développement et principaux troubles du langage, de la parole et de la communication) avec des observations cliniques
- Démontrer des connaissances méthodologiques de la démarche scientifique et clinique
- Mettre en oeuvre les connaissances acquises en vue de l'évaluation, du traitement, du dépistage et de la prévention des troubles du langage et de la communication.
- Discuter les cadres conceptuels de la prise en charge en logopédie
- Organiser un projet thérapeutique ou scientifique et le réajuster de façon flexible.

Compétences transférables

- Identifier les enjeux et les interactions multiples caractérisant une problématique

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Audiologie 2 (2OR2008)

- Synthétiser des analyses basées sur des approches méthodologiques différentes
- Promouvoir la curiosité intellectuelle
- Stimuler sa créativité
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral

(*) Cette matière est combinée avec d'autres matières pour l'évaluation